

**COLLEGE TOMAS DIVI
CHATEAUDUN
2017-2018**

Innovation/expérimentation

Titre de l'action

LA MEDIATION PAR LES PAIRS

Objectifs de l'action (Qu'est-ce qu'on voudrait obtenir ?), Plus-value attendue pour les élèves / l'équipe / l'établissement

Article L401-1 modifié par la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art 33

Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir " la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant.... sur l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement..."

Axe 3 du Projet d'établissement : contribuer au bien-être de l'élève et à sa citoyenneté

Objectif 1 de l'axe 3 : contribuer au bien-être par le vivre ensemble

Objectif 2 de l'axe 3 : contribuer au bien-être par la prévention

Objectif 3 de l'axe 3 : contribuer au bien-être par l'implication et l'autonomie des élèves

Objectif : apaisement du climat scolaire et responsabilisation des élèves

Indicateurs et modalités retenus pour évaluer l'action. A quoi verra-t-on les changements ?

Indicateurs de vie scolaire :

- Réduction du nombre de sanctions liées à de la violence entre élèves
- Réductions du nombre de punitions liées à de la violence entre élèves
- Nombre de médiations réalisées
- Récidives ou non des élèves médiés
- Implication des élèves : nombre d'élèves volontaires pour être médiateur

Nombre d'élèves prévu/nombre et niveaux des classes concernées par le projet

Cibler les élèves médiateurs à former plutôt sur le niveau 5ème mais intervenant pour l'ensemble des élèves.

Nous envisageons de former une quinzaine de médiateurs élèves et une dizaine de professeurs.

Disciplines engagées dans l'action (Nom des enseignants, si connu)

Toutes disciplines (professeurs principaux)

CPE

La médiation entre pairs est déjà en oeuvre dans le collège depuis cette rentrée. Nous avons pu en mesurer des effets positifs.

A ce jour, seule la CPE et un service civique prend en charge les médiations.

Nous souhaitons que l'ensemble des professeurs principaux (ce qui représente la moitié de l'équipe soit sensibilisé et formé à la médiation.

Développement de chaque phase significative de l'action, qui permet de comprendre ce qu'elle apporte aux élèves (y compris dans le cadre de l'accompagnement éducatif pour les Ateliers en collège). S'il s'agit de la poursuite d'une action entreprise en 2016-2017, précisez éventuellement les nouvelles orientations.

La médiation est un processus coopératif qui facilite la résolution non violente d'un conflit. Il peut également le prévenir par l'intermédiaire d'un tiers appelé médiateur. Le médiateur aide les parties (appelées médians) à communiquer, favorise les conditions du dialogue afin qu'elles recherchent une issue constructive au conflit. En surmontant les désaccords, on s'efforce alors d'établir de nouvelles relations, de nouvelles solidarités, en un mot de « reconstruire le lien social » (Bonafé-Schmitt).

La médiation « par les pairs » en milieu scolaire signifie que les médiateurs sont des jeunes du même âge ou à peine plus âgés, formés à la médiation, mais avec le même statut d'élèves. Les élèves-médiateurs vont proposer leur aide lors de désaccords, disputes ou de bagarres, ou à des victimes de violence.

Une éducation à la citoyenneté devrait donner aux élèves des outils pour que les conflits ne soient pas traités par l'affrontement, voire la violence, mais puissent être mis en mots par les élèves eux-mêmes. Pour ce faire, il s'agit d'apprendre à l'enfant à exprimer, verbaliser ses émotions, ses besoins et ses valeurs, et ainsi s'approprier le socle des connaissances et compétences langagières, civiques et sociales.

Promouvoir une culture de la médiation, c'est donner des outils pour résoudre les conflits par la parole et le dialogue, donc contribuer à améliorer le climat scolaire et prévenir le harcèlement.

La médiation aide au développement des compétences sociales et civiques, elle entre dans le parcours citoyen et relève d'une domaine de compétence du socle commun.

Modalités

Les médiations se dérouleront de manière régulière, en fonction des besoins.

Un local spécifique est dédié à la médiation.

Pour chaque médiation, un compte rendu succinct, précisant notamment les modalités d'entente entre les protagonistes sera effectué.

Les enseignants volontaires seront formés.

La médiation sera coordonnée par la CPE.

Qu'est-ce qui ne va pas ? (Raisons du projet/contexte/constats)

Le climat scolaire est larvé par des "petits conflits" entre élèves, des histoires qui parfois dégénèrent en violence verbale et/ou physique.

Des situations de harcèlement, rapidement identifiées et qui peuvent se résoudre dans le cadre de la médiation.

Quel est l'initiateur /le coordonnateur du projet ? (Nom, qualité, mail) Année de 1ère contractualisation ?

Principale et CPE

La CPE est titularisée depuis deux ans.

Affectée dans l'établissement depuis deux ans.

Comment envisage-t-on d'agir ? Qu'est -ce-qu'on envisage de mettre en œuvre ? Stratégie/Planification/action prioritaire/coordination

Formation par la ligue de l'enseignement : professeurs et élèves

Coût de la formation : 1500 euros

Réaménagement du lieu de médiation (plus convivial, moins "bureau")

Organisation efficace, dans la continuité de cette année, mais avec des enseignants qui auraient un planning (créneau de médiation).

Qu'est-ce qu'on envisage de changer ? Eléments de changement : pour les élèves, pour la présentation et l'organisation des cours, pour les EDT, pour les dispositifs complémentaires en place ?

Les médiations se dérouleront en dehors des temps de cours (récréation, étude, pause méridienne...) : pas d'incidence sur l'EDT

Identification d'un lieu "médiation" : nécessité de le réaménager (plus convivial)

Comment communiquer explicitement et rapidement sur cette action ? Décrire le projet en une phrase Champ de la loi ? Thème ?

La médiation par les pairs : résoudre les conflits par la non-violence, devenir un citoyen responsable et à l'écoute de l'autre.

Communication en vie de classe par les professeurs principaux, affiche réalisée par les membres du CVC, site internet du collège, article dans le petit journal Divi réalisé par les élèves.

Donner 4 mots-clefs qui couvrent le projet

- Citoyenneté
- Climat scolaire
- Prévention
- Non violence